

Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **49 (1961)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A travail égal, salaire égal

Une enquête de Marie-Louise Landry

Quels sont les arguments pour et contre l'acceptation de la convention ?

Les adversaires relevaient avec raison que la Suisse n'entendait signer que des conventions qu'elle pouvait respecter ; que le Conseil fédéral n'avait aucun moyen légal de fixer les salaires et d'imposer au patronat une politique quelle qu'elle soit.

Les partisans, avec M. Wahlen, déclaraient que la Suisse avait pour devoir de proclamer son accord avec une idée juste, cette dernière fut-elle d'application malaisée ; qu'il s'agissait de fixer un point de doctrine auquel peu à peu les employeurs devraient bien accorder l'intérêt qu'il mérite. L'alignement serait long, mais l'impulsion serait donnée.

Telle est la situation, et le vote du National a provoqué une très vive réaction des associations patronales suisses. Car, malheureusement, ce principe à caractère social est devenu un slogan politique révolutionnaire pour bien des gens qui, sans connaître à fond la question, prennent position violemment au lieu de considérer le débat d'une manière objective et d'un peu haut, comme j'aimerais le faire, bien que je sois à la fois juge et partie !

Moins de femmes qui travaillent

Examinons maintenant la place qu'occupe, dans l'activité économique, la femme qui travaille hors de son foyer. Car je regrette de vous le dire, mesdames, mais le travail ménager comme tel, les innombrables heures que nous passons à faire la cuisine, la vaisselle, les raccommodages et la lessive ne sont pas comptés, par les statisticiens comme « activité économique ».

La femme travaille, voilà ce qui caractérise notre époque. Chacun le constate et nul ne s'en étonne. Dans le monde entier, les femmes ont pénétré dans les industries, les administrations et les professions libérales et forment désormais un effectif non négligeable de main-d'œuvre : 35 % de la population active — et par population active on entend l'ensemble des travailleurs masculins et féminins — 35 % donc en France, 30 % en Grand-Bretagne, 36 % en Allemagne de l'Ouest, 40 % en Finlande, 29 % en Suisse, selon les chiffres les plus récents.

nètes. — Pourquoi ne le fait-on pas, direz-vous ? — Parce que, répond l'auteur, l'existence du « milieu » est indispensable à la police, car elle lui fournit la plupart de ses indicateurs.

La Ligue abolitionniste internationale et toutes ses associations nationales cherchent à faire modifier les lois, à obtenir la poursuite en justice des proxénètes et à reclasser, à installer dans un nouveau métier honorable, celles qu'on peut atteindre.

Mme L. Hentsch, participante aussi du Congrès de Cambridge, nous décrit la création des homes d'accueils, des ateliers et surtout le traitement psychologique appliqué à ces victimes.

Dans des séances de commission du congrès, Mlle Verbeke, de Bruxelles, a exposé la technique qu'elle emploie dans ses entretiens avec les femmes qu'elle veut aider : armée d'une patience infinie, elle les écoute se raconter, elle les amène peu à peu à résoudre les conflits qui les déchiraient et les ont entraînés sur la pente fatale. La lecture de l'article du « Bulletin abolitionniste », une thérapeutique psychologique, relatant un de ces entretiens, est émouvante.

Dans notre pays aussi des femmes courageuses sont à l'œuvre pour lutter et sauver celles qui sont en détresse. Il faut un dévouement total et un amour total pour le prochain.

La Ligue des piétons (Suite de la page 4)

des motorisés qui sont tous assurés, devrait être mise sur pied.

Pour ces diverses actions, il faut pouvoir compter sur de nombreux membres. Adhérer à l'Union genevoise des piétons en vous adressant à M. Brocher, Vandœuvre, qui vous enverra la formule vous permettant de verser la cotisation annuelle de 3 fr. grâce à laquelle vous deviendrez membre (Compte de chèques postaux 1.105.61, Genève. Ligue vaudoise des piétons : compte de chèques postaux 11 777.81, Lausanne).

Genève : un concours à propos de l'observation du dimanche

S.P.P.) La Société pour l'observation du dimanche, à Genève, organise un concours ouvert à tous, sur le sujet suivant : « Quels sont, selon vous, les moyens pratiques qui pourraient être efficacement utilisés pour redonner au dimanche et aux fêtes chrétiennes leur signification spirituelle ? » Trois prix de 100, 50 et 25 francs. Manuscrit non signé, mais muni d'une devise reproduite sur une enveloppe cachetée contenant nom de l'auteur, âge et adresse, devront parvenir au plus tard, le 15 avril 1961, au pasteur E. Christen, 9, avenue Saint-Paul, Grange-Canal (Genève).

Cette évolution a certes créé de nombreuses possibilités nouvelles, tant pour le pays que pour les femmes elles-mêmes. Mais elle est aussi à l'origine de nombreux problèmes sociaux inconnus par le passé, mais qu'il serait grave et peut-être même dangereux d'ignorer désormais.

Il est indéniable qu'en chiffres absolus le nombre des travailleuses suisses s'est accru : 435 000 en 1888, 640 000 en 1950. Cependant il est extrêmement intéressant de relever que cet accroissement ne s'est pas fait proportionnellement à l'augmentation de la population féminine, non plus proportionnellement à celle de la population active. Je m'explique : en 1888, sur 100 femmes en Suisse, 29 avaient une profession, 26 seulement en 1950. Même phénomène par rapport à la population active. Sur 100 travailleurs masculins et féminins en 1888, 33 étaient des femmes, 29 seulement en 1950.

Force nous est de constater que l'activité des femmes en Suisse ne s'est donc pas développée comme chacun le croit, mais qu'au contraire elle a perdu du terrain depuis la fin du siècle dernier.

Ce recul n'a pas été sans me préoccuper. Je crois pouvoir l'expliquer par le fait que l'augmentation des salaires masculins a permis à un plus grand nombre de femmes mariées de rester dans leur foyer, ce qui nous est du reste confirmé par les statistiques et ce qui renforcerait mon idée personnelle que la plupart des femmes qui travaillent le font par nécessité et non par choix.

Si l'importance numérique des travailleuses ne s'est pas accrue sensiblement en Suisse, on assiste par contre à des mutations considérables depuis le début du siècle dans la répartition des femmes dans les diverses branches de l'activité économique.

Notons que les femmes ne s'engagent plus en masse comme avant dans l'agriculture, le service de maison et l'industrie textile, mais pénètrent en nombre croissant dans les professions libérales, les industries, les magasins et surtout, surtout dans le commerce, la banque, les assurances, les services administratifs et les bureaux. S'il y a proportionnellement moins de femmes, elles sont devenues plus visibles.

M.-L. L.

Prochain numéro : Prennent-elles la place des hommes.

Individus, famille et communauté en danger

2e résolution : Le congrès proclame que la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains, sont incompatibles avec la valeur et la dignité de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté.

Le congrès exige une action intensifiée en vue d'une transformation de l'opinion publique par :

- a) l'utilisation plus large de la presse et de tout autre moyen d'information dans un but éducatif,
- b) l'étude scientifique et psychologique de ce problème,
- c) l'éducation dès l'enfance par la famille, l'école, les groupements religieux, culturels et sociaux afin que l'individu prenne conscience de ses responsabilités et du respect mutuel que se doivent l'homme et la femme.

Il faut de l'argent aussi pour réinstaller dans une nouvelle vie celles qui s'y essaient.

Mais il faut une longue patience pour savoir attendre la lente transformation d'un être. A ce propos, Mme Secrétan-Rollier appelait cette parole infiniment juste de l'abbé Pierre :

« Quant le blé verdit, il ne sert à rien de tirer sur l'herbe pour la faire pousser ».

Cours pour acheteuses

Les cours pour acheteuses, à Genève, jouissent d'un brillant succès. La substance de ces cours sera publiée par notre journal dans de prochains numéros.

L'heure musicale du Lyceum

Geneviève Vauguet et Elisabeth Thibord se sont fait entendre à « l'heure du Lyceum », dans un concert de sonates pour violon et piano. Programme d'une belle tenue.

Dix ans de premières auditions

Nous avons maintes fois parlé des concerts d'avant-garde donnés au Conservatoire de Genève par le groupe qu'anime inlassablement une femme, Mlle Elisa Clerc. Pour le dixième anniversaire de cette institution, on n'a pas manqué de relever la foi ardente de cette musicienne qui, avec un absolu désintéressement, s'attache à faire connaître du public des œuvres neuves, et souvent des compositeurs ignorés encore, rendant ainsi le plus grand service à l'art et aux artistes.

Le concert de gala qui, le 17 janvier, marquait cet anniversaire, présentait des œuvres de Henri Gagnébin, Pierre Métral, Fernande Peyrot, Roger Vuataz.

Carrières libérales et commerciales

Le Club des femmes de carrières libérales et commerciales a tenu son assemblée générale annuelle, le 7 février dernier, sous la présidence de Mlle N. Travellati.

Deux événements ont marqué son activité, en 1960 : l'année mondiale du réfugié et la préparation civique et politique de ses membres, désormais électrices.

Elles ont bénéficié des conférences organisées avec l'aide de l'Association pour le suffrage féminin, conférences qui ont alterné avec des réunions ou, après une collation, l'une ou l'autre entretenait ses compagnes de ses expériences professionnelles, d'un voyage, d'un sujet littéraire ou historique, la place étant cédée, de temps à autre, à un conférencier du dehors.

Le dimanche les vit souvent dans la campagne genevoise et même au delà des frontières ou dans quelque musée. Mais, le Club ne vit pas en vase clos et accueille avec un vif plaisir les membres des Fédérations de B. P. W. venant, de tous pays, participer à des rencontres internationales ou simplement humer l'air de Genève.

La vie politique

Genève : A l'assemblée générale du Parti libéral, 11 femmes ont été élues membres du comité cantonal, et Mme Prince a été appelée à faire partie du bureau. A Onex, 235 électrices ont pris part à une élection complémentaire à côté de 299 hommes.

MEMENTO

Dimanche 19 mars Genève

Lyceum, 3 prom. du Pin, 16 h. 45. *Duo violon et piano*, par Mmes I. Tétaz-Driesch et J. Weil.

Mardi 22 mars Genève

Union des femmes, 22 r. Etienne-Dumont, 17 h., assemblée annuelle de l'Ouvroir de l'Union des femmes.

Samedi 25 mars Genève

Lyceum, 3 prom. du Pin, 20 h. 30, suite d'estampes dans le goût du XVIII^e siècle, « Le retour au village » et le « Mariage aux lanternes » d'Offenbach.

Mardi 28 mars Genève

Union des femmes, 22, r. Etienne-Dumont, 16 h., thé mensuel, concours d'œufs de Pâques décorés.

Le local de l'Union sera fermé du 29 mars au 7 avril.

Mardi 11 avril Genève

Galerie Muriset, 4, place du Molard (2^e étage, asc.), 20 h. 30, Club des femmes de carrières libérales et commerciales, causerie de Mlle S. Salle, La Pouponnière des amis de Penfance.

SUISSE

L'actrice Audrey Hepburn a fait don de 10 000 fr. suisses à l'Hôpital cantonal de Lucerne, pour soigner les bébés des filles-mères.

Avance à Fribourg : Sur rapport de M. Joseph Cottet de Bossensons, les députés du Grand Conseil ont approuvé une modification de l'article 117 de la loi du 19 mai 1864 sur les communes et paroisses, dans le sens d'une admission des femmes dans les commissions communales et paroissiales. (A.S.F.)

Eglise catholique : le 30 novembre 1960, les paroissiennes de Porrentruy participaient pour la première fois à une assemblée paroissiale où elles avaient le droit de vote. Après Coire et Miécourt, c'est Porrentruy qui a accordé aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les autorités et fonctions paroissiales. (A.S.F.)

Du bon travail à Tavannes

Félicitations aux organisateurs du camp de Tavannes qui a groupé, les 28 et 29 janvier, trois cent jeunes gens et jeunes filles des Unions chrétiennes du Jura bernois ! Le camp était consacré à une étude de la presse. Au lieu de remuer de vagues idées générales, de fulminer comme on le fait trop souvent, les organisateurs ont attaqué la question de façon concrète, constructive. Par groupes de vingt, et sous la responsabilité de chefs de groupe qui avaient soigneusement étudié leur affaire, on « décortiqua » page par page, deux quotidiens. « Qu'est-ce qui vous frappe dans cette page ? » Les lecteurs passèrent au crible toutes les rubriques, jugèrent l'importance d'une nouvelle, non à son titre, mais à sa valeur réelle, distinguèrent les concessions au public de ce qui était substantiel, ils furent frappés par la similitude des nouvelles dans les deux journaux (ce qui amena à parler des grandes agences de presse), par la place énorme prise par la publicité, par l'accroissement sur tout ce qui est tragique, pénible, etc.

Cet excellent travail, qui vise à former les jeunes lecteurs, à leur donner du discernement, il faudrait l'étendre à d'autres groupes de jeunesse. Comme on se fait le goût dans les ciné-clubs, on apprendrait à lire les journaux. Excellent moyen de garder la tête claire dans notre chaos d'images et de mots ! Une initiation au travail du journaliste, la présentation du film d'Orson Welles « Citizen Kane » (ou la liberté de la presse étouffée par le besoin de puissance) et un forum auquel prirent part Mme A. Schlemmer, (Femmes suisses), MM. Pierre Béguin (Gazette de Lausanne), Eric Descroevures (Coopérative), J.-M. Chapuis (Vie protestante), Raoul Rierion (La Suisse et Jeunesse), Cl.-H. Forney (Service de presse protestant romand) complétaient cet excellente manifestation. A. S.

Jeudi 30 mars Lugano

Ouverture de l'exposition du Lyceum tessinois « La femme tessinoise dans le portrait ».